
Fiches

Données internationales



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies. Les sites internet www.insee.fr, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/> et <http://ec.europa.eu/eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

6.1 Emploi et chômage en Europe

En moyenne en 2018, 68,6 % des habitants de l'Union européenne (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en emploi. Ce **taux d'emploi** augmente de 0,9 point par rapport à 2017, après déjà + 1,0 point l'année précédente. Il dépasse ainsi de presque 3 points le niveau mesuré avant la crise économique de 2008-2009 (65,7 % en 2008). En 2018, le taux d'emploi varie de 54,9 % en Grèce à 77,5 % en Suède ; il est de 65,4 % en France.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (73,9 %) est supérieur à celui des femmes (63,4 %). Cet écart, qui s'est réduit au fil du temps, s'est stabilisé à 10,5 points depuis 2014. Il varie fortement selon les pays : il est supérieur à la moyenne européenne dans les pays de l'est et du sud de l'Europe, et inférieur dans les pays nordiques, en France (7,0 points) et en Allemagne (7,6 points).

En 2018, le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) de l'UE atteint 35,4 %. Il progresse graduellement : + 0,7 point en 2018, après + 0,8 point en 2017 et + 0,7 point en 2016, tout en restant en deçà de son niveau de 2008 (37,4 %). Le taux d'emploi des jeunes a diminué entre 2008 et 2018 dans la plupart des pays, cette baisse étant particulièrement forte en Irlande (- 16,8 points), en Espagne (- 14,3 points), en Grèce (- 9,5 points) et au Danemark (- 9,1 points). Les disparités entre pays sont fortes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 20 % en Grèce et en Italie, alors qu'il dépasse 50 % au Royaume-Uni, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, le taux est de 29,9 % en 2018, inférieur à la moyenne européenne. Les écarts entre pays reflètent des différences de durée de scolarité, de cumul emploi-études (dont l'apprentissage), mais aussi des difficultés d'insertion des jeunes plus ou moins marquées sur le marché du travail. En 2018, le taux d'emploi des 55-64 ans s'établit à 58,7 % dans l'ensemble de l'UE ; il dépasse 70 % en Suède, en Allemagne et au Danemark mais il est inférieur à la moyenne européenne en France (52,1 %).

En 2018, le taux d'emploi des personnes de 20 à 64 ans de l'ensemble de l'UE s'établit

à 73,2 %, 1,8 point au-dessous de l'objectif défini par la stratégie « Europe 2020 », visant à atteindre 75 % d'ici 2020. Treize pays ont un taux d'emploi des 20-64 ans supérieur à cet objectif en 2018, dont la Suède, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 20-64 ans est de 71,3 % en 2018.

Au sein de l'UE, près d'une personne sur cinq travaille à temps partiel (19,2 % en 2018). Cette part est stable depuis 2013, après avoir augmenté de 0,4 point par an en moyenne entre 2008 et 2013. Le temps partiel concerne plus fréquemment les femmes (31,3 %) que les hommes (8,7 %). En France, ce taux est de 18,0 % en 2018, légèrement inférieur à la moyenne ; en Allemagne (26,8 %), en Autriche (27,3 %) et surtout aux Pays-Bas (50,1 %), il est nettement supérieur.

En 2018, 12,1 % des actifs occupés de l'UE sont en **emploi à durée limitée**. Le recours aux contrats temporaires est peu fréquent en Roumanie ou dans les pays baltes (moins de 3 % des personnes en emploi). En revanche, il est supérieur à la moyenne européenne en France (14,8 %) et en Espagne (22,7 %).

En 2018, le **taux de chômage** des 15-74 ans de l'ensemble de l'UE s'établit à 6,8 %. Il diminue de 0,8 point en 2018, après avoir déjà baissé de 1,0 point en 2017 et de 0,8 point en 2016. Il est maintenant revenu juste au-dessous de son niveau de 2008 (7,0 %). Dans quatorze pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, le taux de chômage en 2018 est inférieur à son niveau de 2008. En France, il atteint 9,1 % en 2018 : c'est 0,3 point de moins qu'en 2017, mais encore 1,7 point de plus qu'en 2008. Après avoir nettement augmenté entre 2008 et 2013, le taux de chômage diminue depuis cinq ans en Grèce (- 8,2 points à 19,3 %) et en Espagne (- 10,8 points à 15,3 %), mais y demeure plus important qu'en 2008. Le taux de chômage des personnes âgées de 15 à 24 ans est aussi très élevé dans ces deux pays (39,9 % en Grèce et 34,3 % en Espagne), alors qu'il est le plus faible en Allemagne (6,2 %). ■

Définitions

Taux d'emploi, emploi à durée limitée, taux de chômage : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- "Europe in figures – Eurostat yearbook 2018", *Livres statistiques*, Eurostat.
- Voir tableaux Eurostat sur le site ec.europa.eu

Emploi et chômage en Europe 6.1

1. Taux d'emploi, de chômage et indicateurs sur l'emploi en 2018

en %

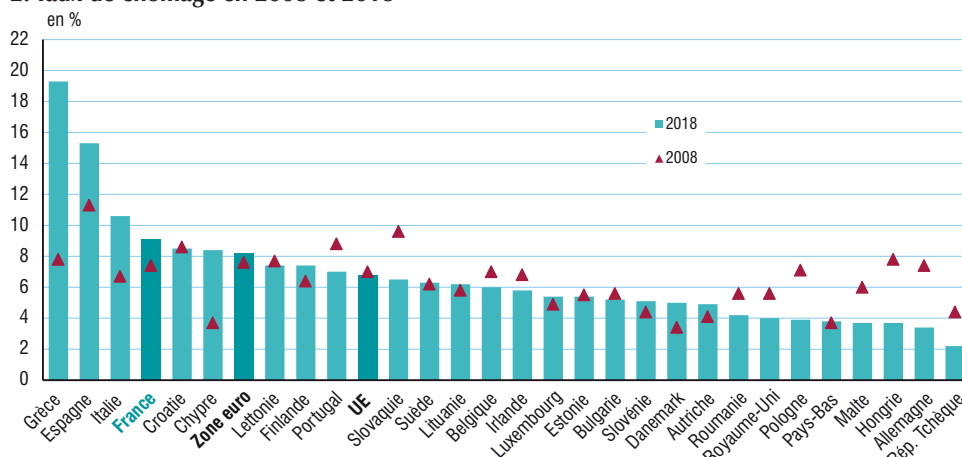
	Taux d'emploi						Part des personnes en emploi à temps partiel	Part de l'emploi à durée limitée ¹	Taux de chômage	
	15-64 ans		15-24 ans	55-64 ans	20-64 ans	15-24 ans			15-74 ans	
	Ensemble	Femmes								Hommes
Allemagne	75,9	72,1	79,7	47,2	71,4	79,9	26,8	11,5	6,2	3,4
Autriche	73,0	68,6	77,4	51,3	54,0	76,2	27,3	8,1	9,4	4,9
Belgique	64,5	60,7	68,2	25,0	50,3	69,7	24,5	9,3	15,8	6,0
Bulgarie	67,7	63,9	71,5	20,7	60,7	72,4	1,8	3,6	12,7	5,2
Chypre	68,6	64,2	73,3	31,3	60,9	73,9	10,8	12,2	20,2	8,4
Croatie	60,6	55,9	65,4	25,6	42,8	65,2	5,2	17,6	23,7	8,5
Danemark	75,4	72,6	78,0	57,3	70,7	78,2	24,8	10,3	9,4	5,0
Espagne	62,4	56,9	67,9	21,7	52,2	67,0	14,5	22,7	34,3	15,3
Estonie	74,8	71,4	78,1	41,7	68,9	79,5	11,1	3,1	11,8	5,4
Finlande	72,1	70,6	73,5	44,0	65,4	76,3	15,1	14,2	17,0	7,4
France	65,4	61,9	68,9	29,9	52,1	71,3	18,0	14,8	20,8	9,1
Grèce	54,9	45,3	64,7	14,0	41,1	59,5	9,1	7,6	39,9	19,3
Hongrie	69,2	62,3	76,3	29,0	54,4	74,4	4,2	6,5	10,2	3,7
Irlande	68,6	63,3	74,1	40,3	60,4	74,1	19,5	8,6	13,8	5,8
Italie	58,5	49,5	67,6	17,7	53,7	63,0	18,4	13,4	32,2	10,6
Lettonie	71,8	70,1	73,6	33,1	65,4	76,8	7,2	2,4	12,2	7,4
Lituanie	72,4	71,6	73,3	32,4	68,5	77,8	7,1	1,4	11,1	6,2
Luxembourg	67,1	63,4	70,6	28,4	40,5	72,1	17,7	8,9	14,2	5,4
Malte	71,4	60,8	81,2	50,4	49,7	75,0	13,3	6,7	9,2	3,7
Pays-Bas	77,2	72,8	81,6	63,9	67,7	79,2	50,1	17,8	7,2	3,8
Pologne	67,4	60,8	74,0	31,0	48,9	72,2	6,4	19,5	11,7	3,9
Portugal	69,7	66,9	72,7	27,2	59,2	75,4	8,1	19,0	20,3	7,0
Rép. tchèque	74,8	67,6	81,8	28,4	65,1	79,9	6,3	7,0	6,7	2,2
Roumanie	64,8	56,2	73,2	24,7	46,3	69,9	6,5	0,9	16,2	4,2
Royaume-Uni	74,7	70,3	79,1	50,6	65,3	78,7	24,6	4,7	11,3	4,0
Slovaquie	67,6	61,2	73,9	27,5	54,2	72,4	4,9	6,9	14,9	6,5
Slovenie	71,1	67,5	74,5	35,2	47,0	75,4	9,7	13,5	8,8	5,1
Suède	77,5	76,0	79,0	45,1	77,9	82,6	22,7	14,3	16,8	6,3
Zone euro	67,4	62,2	72,6	33,4	58,8	72,0	21,3	13,9	16,9	8,2
UE	68,6	63,4	73,9	35,4	58,7	73,2	19,2	12,1	15,2	6,8

1. Les emplois à durée limitée sont ceux qui ont un terme fixé, défini dans le contrat de travail qui lie le salarié à son employeur. À partir des enquêtes sur les forces de travail (enquête Emploi en France), ils sont mesurés en regroupant : contrats à durée déterminée (CDD) (dont ceux en contrats aidés), missions d'intérim et contrats d'apprentissage.

Champ : personnes de 15 à 74 ans ou plus vivant en ménage ordinaire (15-64 ans pour l'emploi).

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en mai 2019).

2. Taux de chômage en 2008 et 2018



Champ : personnes de 15 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en mai 2019).

6.2 Catégories socio-économiques en Europe

Dans l'Union européenne (UE), la répartition des **groupes socio-économiques** selon la nomenclature ESeG permet de comparer les différentes organisations du travail entre pays.

En 2018, 13,4 millions de personnes en emploi sont **cadres dirigeants** selon cette nomenclature, soit 6,0 % des personnes ayant un emploi dans l'UE. Cette proportion varie fortement selon les pays, de 2,3 % en Roumanie à 12,8 % en Estonie. La part est un peu plus élevée qu'en moyenne en France (7,3 %) et plus faible en Allemagne (4,7 %). Un peu moins de 30 % des cadres dirigeants sont chefs d'entreprise, les autres sont salariés.

Les **professions intellectuelles et scientifiques** représentent 19,6 % des emplois de l'UE (44,0 millions), un sur quatre travaillant dans l'enseignement. Cette proportion varie de 12,4 % en Slovaquie à 37,3 % au Luxembourg. Ces professions sont plus fréquentes dans les pays du nord de l'Europe, mais un peu plus rares qu'en moyenne en Allemagne (17,8 %) et en France (18,1 %).

Les **professions intermédiaires** salariées constituent 14,8 % des emplois européens (33,1 millions). Elles représentent 19,6 % des emplois en France et sont aussi plus fréquentes dans les pays de l'ouest de l'Europe. En revanche, ces métiers sont plus rares dans le sud et l'est de l'Europe, ainsi qu'en Irlande.

Les **petits entrepreneurs** regroupent les exploitants agricoles, commerçants et artisans qui sont à leur compte. En 2018, ils sont 22,0 millions, soit 9,8 % des Européens en emploi. Ils sont plus rares en France, en Allemagne, et dans la plupart des pays de

l'ouest et du nord (moins de 7 % en moyenne). Ils représentent plus d'un cinquième des emplois en Roumanie et en Grèce et près de 15 % en moyenne dans les pays du Sud et de l'Est. Dans les pays de l'Est, ainsi qu'en Grèce et en Slovaquie, les exploitants agricoles sont surreprésentés.

Dans les emplois de l'UE, 14,5 % (32,6 millions de personnes) sont des postes d'**employés qualifiés**, de type administratif ou des professions de la santé (aides-soignants), du social et de la sécurité (agents de police, notamment) ; près de deux emplois sur trois de cette catégorie sont occupés par des femmes. La part des employés qualifiés est plus basse dans l'est de l'Europe. Elle est très proche de la moyenne européenne en France (14,8 %).

Les **ouvriers qualifiés** représentent 16,3 % des personnes ayant un emploi dans l'UE (36,5 millions), très souvent des hommes travaillant dans l'industrie et la construction. La proportion d'ouvriers qualifiés varie de 9,3 % au Royaume-Uni à plus de 20 % en moyenne dans l'est de l'Europe, les pays baltes, en Slovaquie et en Croatie. Elle est plus faible en France (13,8 %) qu'en Allemagne (17,4 %).

Près d'un emploi européen sur cinq (18,8 %, soit 42,2 millions) relève des **professions peu qualifiées**, personnels de service, employés de commerce ou agents d'entretien, mais aussi ouvriers peu qualifiés, manœuvres et ouvriers agricoles. Beaucoup sont à temps partiel et à durée limitée, la majorité sont occupés par des femmes. La part de ces professions dans l'emploi est homogène d'un pays à l'autre, très proche de la moyenne en Allemagne et en France. ■

Définitions

Groupes socio-économiques européens (ESeG), cadres dirigeants, professions intellectuelles et scientifiques, professions intermédiaires, petits entrepreneurs, employés qualifiés, ouvriers qualifiés, professions peu qualifiées : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- ESeG = *European Socio economic Groups* – Nomenclature socio-économique européenne, *Document de travail Insee* n° F1604, février-mars 2016.
- « Les Européens au travail en sept catégories socio-économiques », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Catégories socio-économiques en Europe 6.2

1. Répartition des personnes en emploi par catégorie socio-économique et par pays dans l'Union européenne en 2018

en %

	Cadres dirigeants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires salariées	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés salariés	Ouvriers qualifiés salariés	Salariés peu qualifiés	Ensemble des actifs occupés ¹ (en milliers)
Allemagne	4,7	17,8	21,2	4,9	15,2	17,4	18,7	40 636
Autriche	4,7	20,0	15,7	7,6	13,5	17,3	21,2	4 241
Belgique	8,4	24,3	12,2	7,2	15,8	14,7	17,3	4 699
Bulgarie	5,7	16,3	9,5	8,0	11,9	24,8	23,8	3 067
Chypre	4,3	19,1	12,7	8,9	16,3	13,2	25,6	390
Croatie	5,0	17,8	14,0	7,3	13,8	20,3	21,7	1 630
Danemark	2,7	26,9	16,0	5,2	15,0	11,6	22,0	2 785
Espagne	4,2	17,8	10,4	11,3	16,1	15,4	24,8	19 147
Estonie	12,8	20,9	13,1	4,2	9,1	23,6	16,2	630
Finlande	3,3	25,8	18,0	8,4	12,9	15,2	16,3	2 467
France	7,3	18,1	19,6	7,1	14,8	13,8	19,1	26 690
Grèce	3,1	19,3	7,7	25,6	14,5	10,8	19,0	3 751
Hongrie	4,5	15,2	13,6	7,5	11,6	27,5	20,1	4 411
Irlande	8,5	23,7	10,8	8,1	15,3	12,1	20,8	2 180
Italie	3,7	14,8	14,3	14,9	16,6	15,9	19,8	22 586
Lettonie	10,6	15,7	13,7	5,9	9,6	21,1	23,2	871
Lituanie	9,2	23,3	8,9	8,6	8,0	23,3	18,8	1 324
Luxembourg	2,4	37,3	15,7	4,0	11,2	10,7	14,9	278
Malte	10,3	18,0	13,8	9,8	19,8	11,2	17,1	230
Pays-Bas	5,1	27,3	14,1	8,4	13,9	9,7	20,4	8 547
Pologne	6,2	19,8	11,9	15,4	8,7	22,5	14,9	16 133
Portugal	5,7	19,4	10,9	9,1	14,6	19,9	20,5	4 615
Rép. tchèque	4,5	15,8	14,9	12,4	12,4	25,6	14,4	5 144
Roumanie	2,3	15,8	6,5	21,7	8,4	27,3	18,1	8 382
Royaume-Uni	11,2	25,0	11,5	8,9	17,2	9,3	16,4	31 117
Slovaquie	4,4	12,4	13,9	11,4	13,9	24,9	18,9	2 533
Slovénie	7,5	22,3	11,9	8,9	10,5	21,9	16,0	962
Suède	6,4	28,8	17,1	5,5	16,5	12,9	12,7	4 921
UE	6,0	19,6	14,8	9,8	14,5	16,3	18,8	224 367

1. La somme en ligne n'est pas toujours égale à 100 % car certaines personnes ne sont pas classées (de 0 % à 3,9 % selon le pays).

Champ : Union européenne, actifs occupés au sens du BIT de 15 ans ou plus.

Source : Eurostat, Labour Force Survey (extraction en mai 2019).

2. Part des femmes dans les catégories socio-économiques des pays de l'Union européenne en 2018

en %

	Cadres dirigeants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires salariées	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés salariés	Ouvriers qualifiés salariés	Salariés peu qualifiés	Ensemble des actifs occupés
Allemagne	29,5	45,8	59,8	31,9	62,5	12,2	60,8	46,8
Autriche	31,4	54,8	43,1	36,3	71,4	10,4	64,3	47,0
Belgique	33,7	54,8	47,6	31,8	65,2	8,4	64,2	46,9
Bulgarie	38,5	65,2	45,1	33,4	54,2	26,6	58,4	46,7
Chypre	16,9	56,4	47,8	33,8	68,0	7,6	61,4	48,3
Croatie	29,8	62,6	43,3	39,8	55,5	16,3	62,0	46,1
Danemark	26,4	56,4	45,5	27,1	72,7	10,5	49,1	47,7
Espagne	33,4	55,8	41,4	33,1	62,1	11,0	58,6	45,6
Estonie	35,4	63,9	54,4	35,8	64,6	18,8	68,4	48,0
Finlande	30,2	47,9	58,6	35,7	78,9	10,9	59,3	48,5
France	33,8	52,0	50,3	32,1	73,1	15,2	61,5	48,8
Grèce	25,3	51,7	47,3	34,5	50,0	8,5	54,0	41,6
Hongrie	38,4	53,0	61,5	35,4	63,9	20,9	56,5	45,3
Irlande	36,6	54,7	46,1	20,4	73,0	11,4	52,5	46,5
Italie	26,7	55,5	41,6	29,5	62,1	13,5	52,5	42,4
Lettonie	43,5	67,8	60,4	40,6	67,4	13,5	64,7	50,3
Lituanie	39,0	69,0	57,3	40,1	61,3	21,6	66,1	50,6
Luxembourg	25,4	47,5	52,0	43,6	60,3	4,4	62,8	46,5
Malte	29,5	50,4	38,2	22,2	58,7	16,3	47,3	41,1
Pays-Bas	25,1	48,9	53,2	37,5	65,6	9,9	55,2	47,0
Pologne	42,7	61,7	52,3	35,9	53,4	14,0	70,2	45,1
Portugal	34,2	60,6	47,0	38,3	63,2	23,7	65,2	49,6
Rép. tchèque	28,0	53,9	44,7	30,4	70,9	21,8	68,1	44,4
Roumanie	29,9	57,6	49,8	39,6	50,4	23,1	59,3	42,8
Royaume-Uni	36,3	49,5	52,4	29,6	71,0	8,9	54,4	47,3
Slovaquie	32,2	60,6	48,8	29,3	64,1	22,6	59,6	44,9
Slovénie	38,6	59,5	51,3	33,6	52,2	21,1	64,4	46,1
Suède	38,2	57,9	45,0	26,1	70,0	11,2	52,3	47,9
UE	33,8	52,9	51,5	32,9	65,2	14,5	59,0	46,2

Champ : Union européenne, actifs occupés au sens du BIT de 15 ans ou plus.

Source : Eurostat, Labour Force Survey (extraction en mai 2019).

6.3 Salaires et coût du travail en Europe

En 2018, dans l'Union européenne (UE), le **coût horaire de la main-d'œuvre** dans l'industrie, la construction et les services marchands pour les entreprises de 10 salariés ou plus s'élève en moyenne à 27,0 euros. Il varie fortement selon les pays, avec un écart relatif de 1 à 8 entre la Bulgarie (5,3 euros) et le Danemark (44,7 euros). La France occupe la 5^e position des pays ayant les coûts horaires les plus élevés (36,5 euros), juste devant l'Allemagne (35,0 euros). Dans les services marchands, le coût horaire français (36,2 euros) dépasse celui de l'Allemagne (32,5 euros). C'est l'inverse dans l'industrie : 40,2 euros en Allemagne contre 38,3 euros en France.

De 2013 à 2017, la hausse du coût horaire a été modérée en France par la mise en place du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE) puis, dans le cadre du **Pacte de responsabilité et de solidarité**, du fait de la baisse du taux de cotisation patronale pour allocations familiales. Elle s'est amplifiée en 2018 avec la modulation ou la suppression de certaines mesures d'allègement du coût de la main-d'œuvre, notamment l'abaissement d'un point du taux du CICE en métropole. Toutefois, de 2016 à 2018, l'augmentation du coût horaire en France, de 4,0 %, est restée plus modérée qu'en Allemagne (5,7%) et que dans l'ensemble de l'UE (5,5 %).

Les salaires et traitements bruts représentent la plus grande partie du coût du travail (76,7 % en moyenne dans l'UE). La part des salaires dans le coût du travail varie selon le mode de financement de la protection sociale : plus élevée dans les pays où ce financement passe par l'impôt sur le revenu comme au Danemark (86,8 %) et plus basse lorsqu'il est assuré par le prélèvement de cotisations sociales comme en France (68,8 %) ou en Suède (67,4 %).

En 2018, dans l'UE, les **salaires et traitements bruts** dans l'industrie, la construction et les services marchands, pour les entreprises de 10 salariés ou plus, s'élèvent en moyenne à 20,7 euros de **l'heure travaillée**, allant de 4,5 euros en Bulgarie à 38,8 euros au Danemark. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne, avec un salaire horaire moyen de 25,1 euros. Les différences de salaire, comme de coût de la main-d'œuvre, sont très marquées entre les pays de l'ex-UE à 15 et les nouveaux entrants.

En 2017 dans l'UE, le salaire horaire moyen des femmes salariées dans ces mêmes entreprises est inférieur à celui de leurs homologues masculins dans tous les pays. Ces **écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes** sont inférieurs à 20 % dans les pays nordiques avec notamment 9,6 % en Suède, le niveau le plus bas de l'ex-UE à 15, alors qu'ils dépassent 20 % en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Espagne et au Portugal. En France, l'écart est de 12,5 %, plus proche des pays les moins inégalitaires. Les écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes ne reflètent qu'en partie les inégalités sexuées sur le marché du travail, lesquelles s'expriment aussi en matière d'activité, de chômage, de catégories socioprofessionnelles et de temps de travail. Ainsi, certains écarts de salaire horaire relativement faibles doivent être mis en regard des taux d'emploi des femmes faibles également (Roumanie, Italie). Par ailleurs, des différences de caractéristiques entre femmes et hommes ne reflétant pas nécessairement des inégalités sexuées peuvent expliquer une autre partie de ces écarts. ■

Définitions

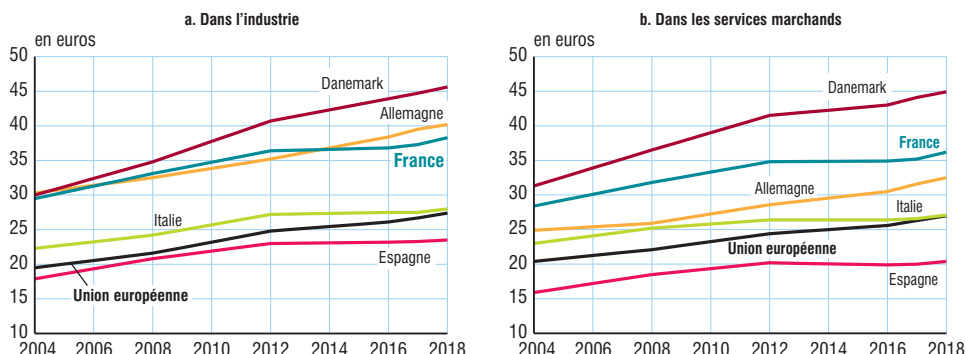
Coût du travail ou coût de la main-d'œuvre, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), Pacte de responsabilité et de solidarité, salaire brut, heure travaillée, écart de salaire horaire entre femmes et hommes (gender pay gap) : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Les facteurs d'écart dans la rémunération salariale entre les femmes et les hommes », in *Emploi, chômage et revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2019.
- « Des salaires plus dynamiques et plus dispersés en Allemagne qu'en France », *Insee Focus* n° 81, mars 2017.
- « Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- Voir les publications Eurostat sur le site ec.europa.eu.

Salaires et coût du travail en Europe 6.3

1. Évolution du coût de la main-d'œuvre selon le secteur d'activité en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Danemark et dans l'UE entre 2004 et 2018



Note : Union européenne dans sa composition actuelle (28 pays). Champ : industrie (sans construction) et services marchands, entreprises de 10 salariés ou plus.
Source : Eurostat, annual labour cost data.

2. Coût horaire de la main-d'œuvre, salaire et écart femmes-hommes dans les pays de l'UE

	Coût horaire de la main-d'œuvre en 2018 (en euros)	Salaire et traitement brut moyen en 2018 (en euros)	Part des salaires et traitements bruts dans le coût du travail (en %)	Cotisations sociales et autres à charge de l'employeur en 2018 (en euros)	Moyenne d'heures travaillées par salarié en 2016 (en heures)	Écart de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes ² en 2017 (en %)	Temps partiel entre 15 et 64 ans en 2018 (en %)		Taux d'emploi des femmes entre 15 et 64 ans en 2018 (en %)
							Femmes	Hommes	
Bulgarie	5,3	4,5	84,9	0,8	1 742	13,8	2,0	1,7	63,9
Roumanie	6,5	1 859	7,3	6,9	6,2	56,2
Lituanie	9,2	6,4	69,6	2,8	1 741	15,4	8,9	5,2	71,6
Lettonie	9,7	7,6	78,4	2,2	1 744	15,1	9,8	4,7	70,1
Hongrie	9,9	7,8	78,8	2,0	1 821	12,9	6,3	2,5	62,3
Pologne	9,9	8,1	81,8	1,8	1 750	15,4	9,7	3,8	60,8
Croatie	10,9	9,2	84,4	1,7	1 783	12,5	6,8	3,8	55,9
Slovaquie	11,8	8,7	73,7	3,2	1 706	20,6	7,0	3,2	61,2
Estonie	12,6	9,3	73,8	3,3	1 794	26,2	15,3	7,2	71,4
Rép. tchèque	12,7	9,2	72,4	3,4	1 757	16,4	10,9	2,6	67,6
Portugal	13,3	10,5	78,9	2,7	1 761	20,0	10,5	5,7	66,9
Malte	14,1	13,0	92,2	1,1	1 883	14,8	23,0	6,5	60,8
Chypre	14,4	12,3	85,4	2,1	1 881	21,2	14,4	7,5	64,2
Grèce	16,1	12,2	75,8	4,0	1 840	...	13,2	6,1	45,3
Slovénie	18,3	15,3	83,6	2,9	1 654	9,2	14,3	5,9	67,5
Espagne	21,1	15,6	73,9	5,5	1 767	20,8	23,9	6,7	56,9
Royaume-Uni	26,3	21,9	83,3	4,4	1 925	21,1	39,7	11,1	70,3
Italie	27,2	19,4	71,3	7,8	1 725	15,6	32,4	8,0	49,5
Irlande	30,5	25,9	84,9	4,6	1 758	...	29,9	10,6	63,3
Autriche	34,3	25,1	73,2	9,2	1 749	21,7	46,9	10,0	68,6
Finlande	34,5	27,5	79,7	7,0	1 673	15,7	20,5	10,0	70,6
Pays-Bas	34,7	26,7	76,9	8,1	1 799	21,2	75,6	27,5	72,8
Allemagne	35,0	27,5	78,6	7,5	1 678	24,8	46,3	9,6	72,1
France	36,5	25,1	68,8	11,4	1 571	12,5	28,8	7,8	61,9
Suède	39,3	26,5	67,4	12,8	1 699	9,6	33,3	13,0	76,0
Belgique	40,0	29,2	73,0	10,8	1 561	10,6	41,0	10,0	60,7
Luxembourg	40,4	35,5	87,9	4,7	1 712	13,1	31,6	5,7	63,4
Danemark	44,7	38,8	86,8	6,0	1 625	15,5	34,8	15,6	72,6
UE28	27,0	20,7	76,7	6,3	1 741	18,1e	31,3	8,7	63,4
Zone euro¹	30,6	22,9	74,8	7,7	1 687	19,3e	35,3	9,3	62,2

1. La zone euro comprend 19 pays (la Lituanie a rejoint la zone euro le 1^{er} janvier 2015).

2. Pour l'Union européenne et la zone euro, données estimées comme moyennes des écarts nationaux, pondérées par l'emploi salarié dans les secteurs marchands de chaque pays (hors Grèce et Irlande, pays pour lesquels les données ne sont pas disponibles).

Note : les colonnes 1 à 6 reposent sur les enquêtes européennes quadriennales sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires. Entre deux années d'enquête, les niveaux de coût et les écarts de salaire horaire femmes-hommes sont estimés en appliquant des évolutions issues d'autres sources (les DADS ou les DSN et l'indice du coût du travail pour la France). En France et dans la plupart des pays, les heures travaillées issues de ces enquêtes sont calculées à partir des déclarations des employeurs. Au Royaume-Uni, elles le sont à partir de celles des salariés.

Champ : colonnes 1 à 6 : ensemble des secteurs marchands (secteurs B à N de la NAF rév. 2), entreprises de 10 salariés ou plus ; colonnes 7 à 9 : ensemble des personnes.

Source : Eurostat, annual labour cost data, gender pay gap data, enquêtes Labour Cost Survey et Labour Force Survey (pour les trois dernières colonnes).